



Avis d'attribution

Procédure Adaptée
Accord-cadre de Travaux

AT 2021-ACTOITURES-04

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Bergerac.

Correspondant : Marianne BEEREPOOT, Responsable Commande Publique, 19 rue neuve d'Argenson, 24100 Bergerac - Tél. : 05 53 74 66 66 - Télécopieur : 05 53 74 66 08

Courriel : mbeerepoot@bergerac.fr, adresse internet : <https://www.bergerac.fr>

Profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Objet de l'accord-cadre : Travaux d'entretien et de réparation de toitures

- **Lot 1 – Couverture Tuile/Ardoise :** montant annuel maximum de 300 000,00 € HT
- **Lot 2 – Bac Acier :** montant annuel maximum de 300 000,00 € HT
- **Lot 3 – Étanchéité :** montant annuel maximum de 300 000,00 € HT
- **Lot 4 – Désamiantage :** montant annuel maximum de 300 000,00 € HT

Objet des travaux et lot concerné par le marché subséquent : Lot n°1 : Tuile/Ardoise
Rénovation de la toiture ardoise de la Halle du marché couvert

Type de procédure : Procédure Adaptée

Critères d'attribution : *Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.*

- Prix : 50 %
- Valeur technique : 20 %
- Délai : 30 %

La société **DORDOGNE TOITURES**, ZAE Roc de la Peyre, 24240 Sigoulès est déclarée attributaire du marché subséquent pour un montant HT de 92 614,00 €.

Date d'attribution du marché subséquent : Le 11 mai 2021

Voies et délais de recours :

Conformément à la réglementation, possibilité de contester les décisions prises dans le cadre de la présente consultation, en déposant auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux (9 rue Tastet, 33 000 Bordeaux – Tel : 05 56 99 38 00 – Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr) :

- *soit un recours en référé contractuel après la signature du marché, dans les trente et un jours qui suivent la date publication de l'avis d'attribution du marché, conformément aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative.*
- *soit un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution.*

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 11 mai 2021

Les documents communicables de l'accord-cadre sont disponibles auprès de Marianne BEEREPOOT – 05 53 74 66 81